

RAPPORT ANNUEL 2014



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS



SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Composition de la Collectivité

1.2 Compétences exercées par l'EPCI

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 Organisation générale du service de collecte et de traitement des déchets

2.1.1 Caractéristiques des opérations de collecte

2.1.2 Tonnages des flux des déchets collectés

2.1.3 Liste et mode d'exploitation des installations où sont traités les déchets

2.1.4 Caractéristiques du réseau de déchèteries

2.1.5 Performances de tri des emballages et journaux magazines

2.1.6 Evolution des tonnages de déchets collectés par l'EPCI

3. COÛT DU SERVICE PUBLIC

3.1 Les principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat

3.2 Les indicateurs économiques

4. MESURE DE PRÉVENTION ET COMMUNICATION

4.1 Les animations

4.2 Les suivis de collecte

4.3 Les autres actions

4.4 La prévention



1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Composition de la Collectivité

La Communauté de Communes La Domitienne est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 8 communes. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour l'ensemble de ses communes membres. Elle adhère au SITOM du Littoral en substitution à la commune de Vendres au titre du traitement des ordures ménagères résiduelles. Le SITOM du Littoral regroupe 2 EPCI : la Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Son périmètre comprend les communes de Vendres, Valras Plage, Sérignan, Sauvian et Ville-neuve les Béziers.



La population desservie par le service public de collecte et de traitement est de 27 042 habitants soit une augmentation de plus de 12% depuis 2007.

Communes	Population en vigueur au 01/01/2015	Part population EPCI %	Population INSEE 2011	Population Δ	Population Δ %
CAZOULS LES BEZIERS	4749	18%	4658	91	1,95%
COLOMBIERS	2389	9%	2368	21	0,89%
LESPIGNAN	3247	12%	3204	43	1,34%
MARAUSSAN	4062	15%	3990	72	1,80%
MAUREILHAN	2005	7%	1964	41	2,09%
MONTADY	4052	15%	4053	-1	-0,02%
NISSAN LEZ ENSERUNE	3915	14%	3849	66	1,71%
VENDRES	2623	10%	2462	161	6,54%
CC LA DOMITIENNE	27042	100%	26548	494	1,86%

Le territoire de la Communauté de communes est marqué par une large majorité de résidences principales type maison avec peu d'appartements (moins de 9%) et donc d'habitat de type vertical.





RÉSIDENCES de la collectivité



Communes (données INSEE 2012)	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires	Logements vacants	Total	Maisons	Apparte- ments
CAZOULS LES BEZIERS	1907	149	201	2257	1971	274
COLOMBIERS	932	87	77	1096	963	101
LESPIGNAN	1328	141	154	1623	1507	114
MARAUSSAN	1613	63	155	1831	1574	249
MAUREILHAN	820	56	88	964	879	83
MONTADY	1524	28	79	1631	1550	79
NISSAN LEZ ENSERUNE	1611	156	157	1924	1626	274
VENDRES	983	1406	9	2398	2245	138
CC LA DOMITIENNE	10718	2086	920	13724	12315	1312



LE LITTORAL

Sur la commune littorale de Vendres, le nombre de résidences secondaires est largement supérieur à celui des résidences principales ainsi que les nombreux campings présents sur la commune, démontrent une saisonnalité très marquée dans la réalisation du service public.



1.2 Compétences exercées par la Collectivité

L'évolution des compétences exercées par la Communauté de Communes La Domitienne est récapitulée ci-après :

LEGENDE :



C.C La Domitienne



SITOM du Littoral



SMOH



Mode d'organisation non assuré

■ JANVIER 2006

► Prise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de Communes. La partie traitement de la compétence est transférée au SITOM du Littoral (syndicat de communes uniquement, les élus de Vendres y représentent leur commune) pour la commune de Vendres, et au SMOH (Syndicat mixte Ouest Hérault) pour les 7 autres communes.

		Ordures ménagères résiduelles	Verre			Journaux magazines		Emballages		Déchets apportés en déchèteries
		PAP	PAV	PAP	PAV	PAP	PAV	PAP	Déchèterie	
Collecte	Mode d'organisation									
		7 Communes	C.C La Domitienne	Mode d'organisation non assuré	C.C La Domitienne	Mode d'organisation non assuré	C.C La Domitienne	Mode d'organisation non assuré	C.C La Domitienne	C.C La Domitienne
	Vendres	C.C La Domitienne	SITOM du Littoral	Mode d'organisation non assuré	SITOM du Littoral	Mode d'organisation non assuré	SITOM du Littoral	Mode d'organisation non assuré	SITOM du Littoral	
Traitement	Mode d'organisation									
	7 Communes	SMOH	Mode d'organisation non assuré	SMOH	Mode d'organisation non assuré	SMOH	Mode d'organisation non assuré	SMOH	C.C La Domitienne	
	Vendres	SITOM du Littoral	SITOM du Littoral	Mode d'organisation non assuré	SITOM du Littoral	Mode d'organisation non assuré	SITOM du Littoral	Mode d'organisation non assuré	SITOM du Littoral	

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 Organisation générale du service de collecte et de traitement des déchets

2.1.1 Caractéristiques des opérations de collecte

COLLECTE EN PORTE À PORTE :

Population de la collectivité : 26 548 hab (INSEE 2011)

Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% Population desservie
Ordures ménagères résiduelles	Régie	C2 à C4	Bac couvercle vert	100%
Journaux-magazines	Régie	C1	Bac couvercle bleu	80%
Autres emballages	Régie	C1	Bac couvercle jaune	80%
Déchets non ménagers	Régie	C1 à C7	Bac couvercle macaron redevance spéciale	-
Emballages non ménagers	Régie	C1 à C3	Bac couvercle bleu et jaune macaron redevance spéciale	-
Cartons des professionnels	Régie	C0.5	En tas sur voie publique	-

Cx = x collectes par semaine

COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Flux de déchets collectés en apport volontaire	Mode d'exploitation	Contenant	Nombre	Densité
Verre	Régie	Colonnes	145	1 pour 177 habitants
Journaux-magazines	Régie	Colonnes	58	1 pour 92 habitants
Autres emballages	Régie	Colonnes	60	1 pour 89 habitants

L'ensemble des ordures ménagères est collecté en bac de capacité allant de 120 à 770 litres. Les centres de village équipés de conteneurs collectifs sont collectés jusqu'à 4 fois par semaine. Les journaux-magazines et les emballages sont collectés en bacs hors

des hyper-centres et en colonnes dans les centres de villages.

La Domitienne assure également pour les administrations et les professionnels qui le souhaitent, dans le cadre de la redevance spéciale, la collecte des déchets assimilables à des déchets

ménagers c'est-à-dire des ordures ménagères résiduelles et des emballages/journaux-magazines. Ce service est assuré pour 60 clients.

Les cartons des artisans et commerçants des centres de village sont collectés gratuitement, tous les 15 jours.

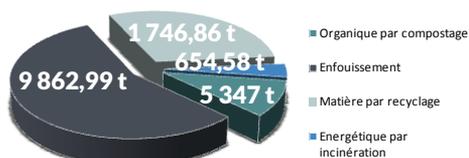


2.1.2 Tonnages des flux des déchets collectés

FEUILLE DE COMPTABILISATION DES TONNAGES DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Tonnages entrants	Destination des déchets collectés
Ordures ménagères résiduelles	PAP	7723,99	0	Unité de compostage des OMR - UVOM de Béziers
			279,68	Unité de compostage des OMR - UTOM du Littoral
			14,75	Valorisateurs
			5614,93	Installation de stockage des déchets non dangereux - Saint Jean de Libron
			1814,63	Installation de stockage des déchets non dangereux - SITOM du Littoral
Verre	PAV	941,7	941,7	OI-groupe - Béziers
Journaux-magazines	PAP	691,66	493,08	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
	PAV		198,58	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
Emballages	PAP	685,6	536,02	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
	PAV		149,58	Centre de tri Delta recyclage-Lansargues
Déchets verts	Déchèterie	1467,18	1467,18	Plateforme de compostage - Montels
Bois	Déchèterie	972,63	318,05	Valorisateurs
			654,58	Valorisateurs
Encombrants	Déchèterie	1412,48	481,22	Installation de stockage des déchets non dangereux - Nimes
			931,26	Installation de stockage des déchets non dangereux - Véolia 66
D3E	Déchèterie	210,79	210,79	Valorisateurs
Gravats	Déchèterie	3106,98	1020,95	Installation de stockage des déchets inertes du Rougeas - Cazouls les Béziers
			2086,03	Valorisateurs
Cartons	Déchèterie	222,07	222,07	Valorisateurs
Déchets dangereux	Déchèterie	31,43	31,43	Valorisateurs
Textiles	Déchèterie	11,92	11,92	Valorisateurs
Mobilier	Déchèterie	43,16	43,16	Valorisateurs
TOTAL		17611,43 t	17611,43 t	

MODES DE TRAITEMENT



44%

Taux de collecte en vue
d'une valorisation

Le tonnage global de déchets collectés (tout flux confondu) est de **17 611.43 t** sur l'année 2014 (+551 tonnes sur 2014).

Les ordures ménagères résiduelles représentent 43% des apports (-2% par rapport à 2013), les déchets collectés en déchèteries 43% (+2% par rapport à

2013) et les 14% restant de la collecte sélective.

44% de nos déchets sont valorisés (valorisation matière, organique et énergétique).

Ce taux de valorisation est en augmentation par rapport à 2013 (+5%). Cette augmentation aurait pu être encore

plus marquée si l'installation de traitement de l'UVOM de Béziers n'avait pas fait l'objet d'une rénovation durant toute l'année 2014 (tous les déchets ont été enfouis).



FEUILLE DE COMPTABILISATION DES TONNAGES DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Tonnages 2013	Kg/hab.	Tonnages 2014	Kg/hab.	Données départementales 2012
Ordures ménagères résiduelles	7625,9	287	7723,99	286	301,5
Verre	876,18	33	941,70	35	24,9
Emballages + JRM	905,33	58	777,66	50,93	40,6
	627,98		599,60		
Gravats	2882,25	109	3106,98	115	89
Déchets de déchèteries	4142,79	156	4461,50	165	191
TOTAL	17060,43	643	17611,43	651	647

On notera que la performance de la Communauté de Communes sur le tonnage global de déchets collectés est supérieure de près de 8kg/an/habitant au tonnage 2013. Au niveau des ordures ménagères résiduelles, nous sommes plus performants que la moyenne départementale avec 15kg/

an/habitant de moins et en dessous du ratio 2013. Pour les recyclables, verre y compris, une moyenne de 86kg/an/habitant sont collectés contre 91kg en 2013. On notera la progression des apports en déchèteries quasi-équivalents à la production d'ordures ménagères à 280kg/an/hab.

2.1.3 Liste et mode d'exploitation des installations où sont traités les déchets

Il est à noter qu'à partir de mai 2014, nous avons changé de prestataire de transport et traitement des déchets de déchèteries (encombrants, bois, déchets verts..) et l'enfouissement des gravats ne s'effectue plus à l'ISDI du Rougeas à Cazouls.



Installations où sont traités les déchets	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature de la valorisation
Unité de compostage des OMR -UVOM de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	organique
Unité de compostage des OMR - UTOM du littoral	SITOM du Littoral	COVED	organique
Installation de stockage des déchets inertes du Rougeas	CC La Domitienne	régie	enfouissement
Installation de stockage des déchets non dangereux -Saint Jean de Libron	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	enfouissement
Installation de stockage des déchets non dangereux - SITOM du Littoral	SITOM DU Littoral	COVED	enfouissement
Installation de stockage des déchets non dangereux - Villeneuve les Béziers	TRIADIS	TRIADIS	recyclage
Installation de stockage des déchets non dangereux -Espira d'Aggly	VALORIDEC	VEOLIA	enfouissement
Centre de tri Delta recyclage-Lansargues	DELTA RECYCLAGE	DELTA RECYCLAGE	recyclage
Centre de tri du verre	IPAQ	IPAQ	recyclage
Plateforme de compostage Montels	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	organique
Cimenterie	VALORIDEC	CIMENTERIE LAFARGE	énergétique
Unité de traitement des gravats	SMN NICOLLIN	SABLIERES DU LITTORAL	recyclage



2.1.4 Caractéristiques du réseau de déchèteries

Nombre de déchèteries	2
Nombre d'habitants pour la déchèterie de Cazouls les Béziers	14 665
Nombre d'habitants pour la déchèterie de Nissan lez Ensérune	9 421 + habitants de Poilhès
Haut de quai : Mode d'exploitation	Régie
Bas de quai : Mode d'exploitation	Prestation SMN Nicollin pour le transport et le traitement des gravats; régie pour le transport des déchets verts et des cartons, prestation Alliance Environnement pour le traitement des déchets verts- prestation VALORIDEC pour le bois, les encombrants- prestation Triadis pour les déchets dangereux- prestation Purfer Derichbourg pour la ferraille
Jours d'ouverture	6 jours /semaines dont 2 demi journées le jeudi et le dimanche
Nombre annuel de visites	80 000 visites environ
Accueil des déchets dangereux des ménages	Oui pour les 2 déchèteries
Accès des professionnels	Seulement pour les cartons et la ferraille des professionnels du territoire

Flux des déchets acceptés	Filières de valorisation/élimination	Tonnages
Encombrants	enfouissement	1412,48
Gravats	enfouissement	3106,98
Cartons	recyclage matière	222,07
Bois	recyclage matière/énergétique	972,63
Déchets verts	organique	1467,18
DEEE	recyclage matière	210,79
Textiles	recyclage matière	11,92
Ferrailles	recyclage matière	89,84
Mobilier	recyclage matière	43,16
Déchets dangereux	recyclage matière	31,34
TOTAL		7568,39

Avec 7568 tonnes, les déchets collectés en déchèteries représentent **43%** des quantités de déchets sur le territoire.

Les habitants de la commune de Vendres sont desservis par la déchèterie située sur le site du SITOM du Littoral. Nos deux déchèteries se partagent donc la population du reste du territoire, de manière inégale. En effet, même si l'accès aux deux sites est autorisé, les habitants des communes de Colombiers, Nissan lez Ensérune et Lespignan se dirigent préférentiellement vers la déchèterie de Nissan lez Ensérune (9551 habitants), les autres allant vers la déchèterie de Cazouls les Béziers (14 868 habitants). La Communauté de Communes Canal-Lirou a par ailleurs conventionné avec la Domitienne afin que soient accueil-

lis sur la déchèterie de Nissan lez Ensérune les habitants de la Commune de Poilhes.

Consciente de l'enjeu que représentent ces sites dans la valorisation des déchets, La Domitienne a mené une étude d'optimisation des sites en partenariat avec le bureau d'études Naldeo en intégrant, les évolutions réglementaires, les volumes collectés, la mise en œuvre des filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP : DEEE, Textiles, Mobilier...). Une extension des sites est prévue : les études préalables seront menées en 2015 et les travaux débiteront en 2016.



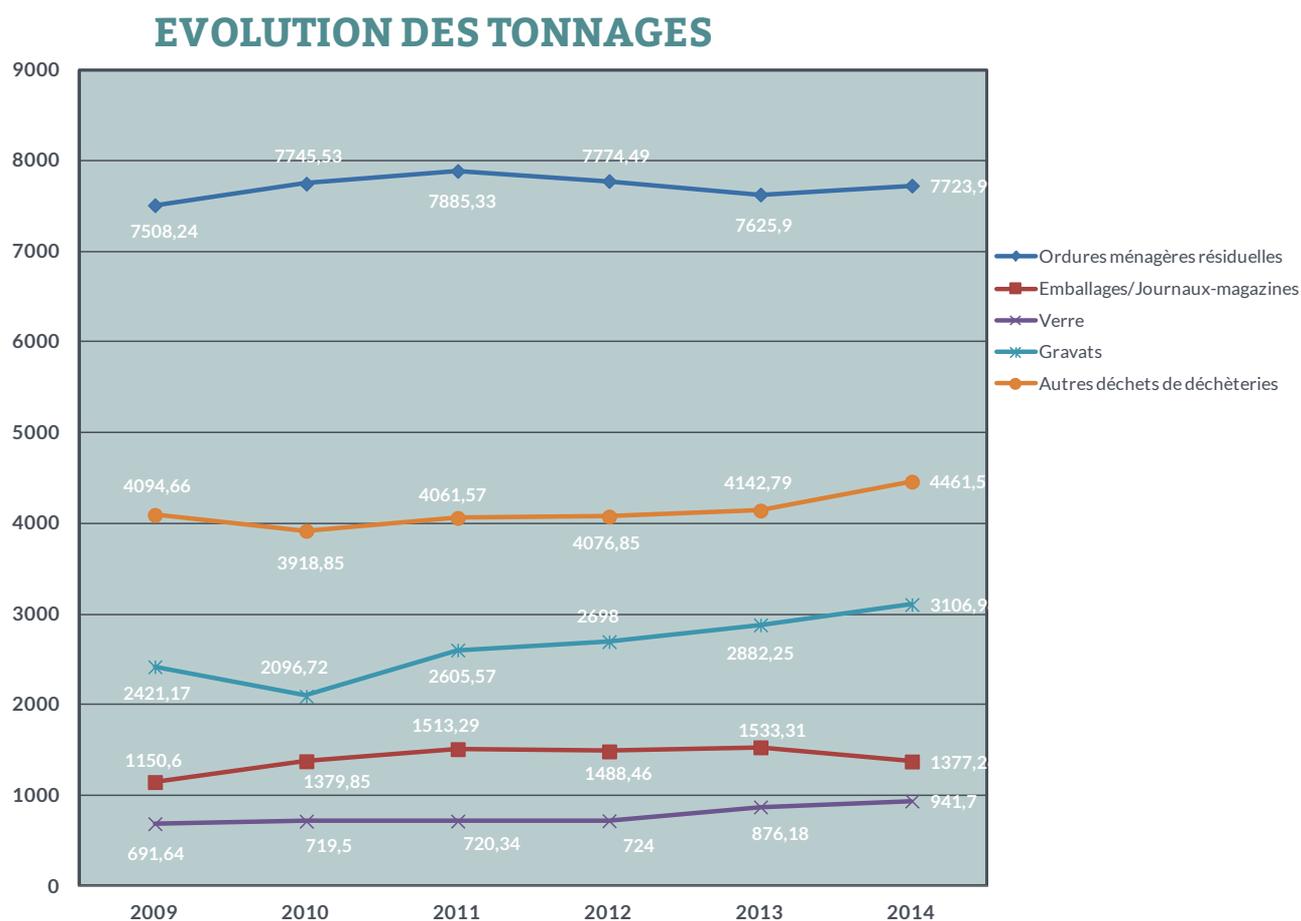
2.1.5 Performances de tri des emballages et journaux magazines

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Tonnages collectés 2013	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab.	Tonnages collectés 2014	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab.
Aluminium		54,76			7,81	
Acier		3,3			34,28	
EMR		258,4			358,73	
ELA	627,98	26,2	24	599,6	14,6	22
Bouteilles et flacons plastiques		131,81			142,125	
Refus		192			95,98	
Journaux-magazines	905,33	821,41	34	777,66	776,66	29
Verre	876,18	876,18	33	941,7	941,7	38
TOTAL	2409,49	2364,06	91	2318,96	2372,885	86

On notera que le taux de refus a largement diminué pour atteindre 14% environ. Globalement, malgré une progression de la collecte du verre, les volumes des autres produits recyclables collectés sont en diminution, tout en restant largement au-dessus de la moyenne départementale (65.5 kg/an/hab).



2.1.6 Evolution des tonnages de déchets collectés par l'EPCI



Entre 2009 et 2014, le flux global de déchets collectés sur le territoire est passé de 15 866 à 17 611 tonnes.

On constate que les volumes d'ordures ménagères collectés sont en hausse par rapport à 2013. La production

d'emballages et de Journaux magazines baisse de 66 tonnes en 2014. Pour 2014, pour le verre, on constate une augmentation de près de 65 tonnes entre 2013 et 2014. Celle-ci s'explique en partie par la prise en charge de la collecte des

points d'apports volontaires sur Vendres Plage. On notera l'augmentation des tonnages de gravats en déchèteries (+ 220 tonnes entre 2013 et 2014), ainsi que celle des autres produits collectés en déchèteries (+65 tonnes).



3. COÛT DU SERVICE PUBLIC

3.1 Les principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat

Société	Nature prestation	Type de contrat	Echéance	Montant annuel TTC
CHARVET	fourniture carburant	marché	13/06/2015	163 579,53 €
HTM	pièces et réparation poids lourds	bon de commande	/	36 740,12 €
BEZIERS POIDS LOURDS	pièces et réparation poids lourds	bon de commande	/	41 393,38 €
LPS	fournitures réparation pneumatiques	bon de commande	/	24 780,54 €
FAUN	pièces et réparation bennes	bon de commande	/	46 798,94€
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	traitement des OMR	marché	02/06/2017	841 693,79 €
DELTA RECYCLAGE	traitement des produits de collecte sélective	marché	31/12/2018	202 321,49 €
SMN NICOLLIN	transport et traitement des gravats	marché	06/05/2018	20 546,65 €
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	transport et traitement des déchets verts	marché	06/05/2018	23 288,27 €
VALORIDEC	transport et traitement des encombrants	marché	06/05/2018	111 658,07€
VALORIDEC	transport et traitement du bois	marché	06/05/2018	29 521,56€
TRIADIS	transport et traitement des déchets dangereux des ménages	marché	06/05/2018	20 049,68 €

L'ensemble de ces prestations est inscrit budgétairement dans les charges à caractère général.

Deux évènements marquants sont à noter sur cette année 2014 :

- ▶ Pour le transport et le traitement des déchets de déchèteries, de nouveaux marchés sont conclus à partir de début mai.
- ▶ La fermeture de l'installation de stockage des déchets inertes du Rougeas. Les gravats sont ainsi recyclés au lieu d'être enfouis.

3.2 Les indicateurs économiques

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	1 453 697,89 €
Charges de personnel	1 548 961,16 €
Autres charges de gestion courante	433 990,55 €
Autres (dont amortissement)	525 000,00 €
TOTAL	3 961 649,60 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 458 807,00 €
Redevance spéciale	343 702,74 €
Vente de matériaux	177 074,88 €
Recettes Eco Organismes	206 842,41 €
Autres	7 566,61 €
TOTAL	4 209 110,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Acquisition matériels : véhicules de collecte, conteneurs, matériels déchèteries, logiciel	215 991,41 €
TOTAL	215 991,41 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subvention (CG 34)	32 937,74€
Autres	0,00 €
TOTAL	32 937,74 €

Pour mémoire, les ordures ménagères collectées sur la commune de Vendres sont transportées pour traitement sur le site du SITOM du Littoral, dont nous sommes membre, pour traitement (coût adhésion pour 2014 : 421 987.86 €).

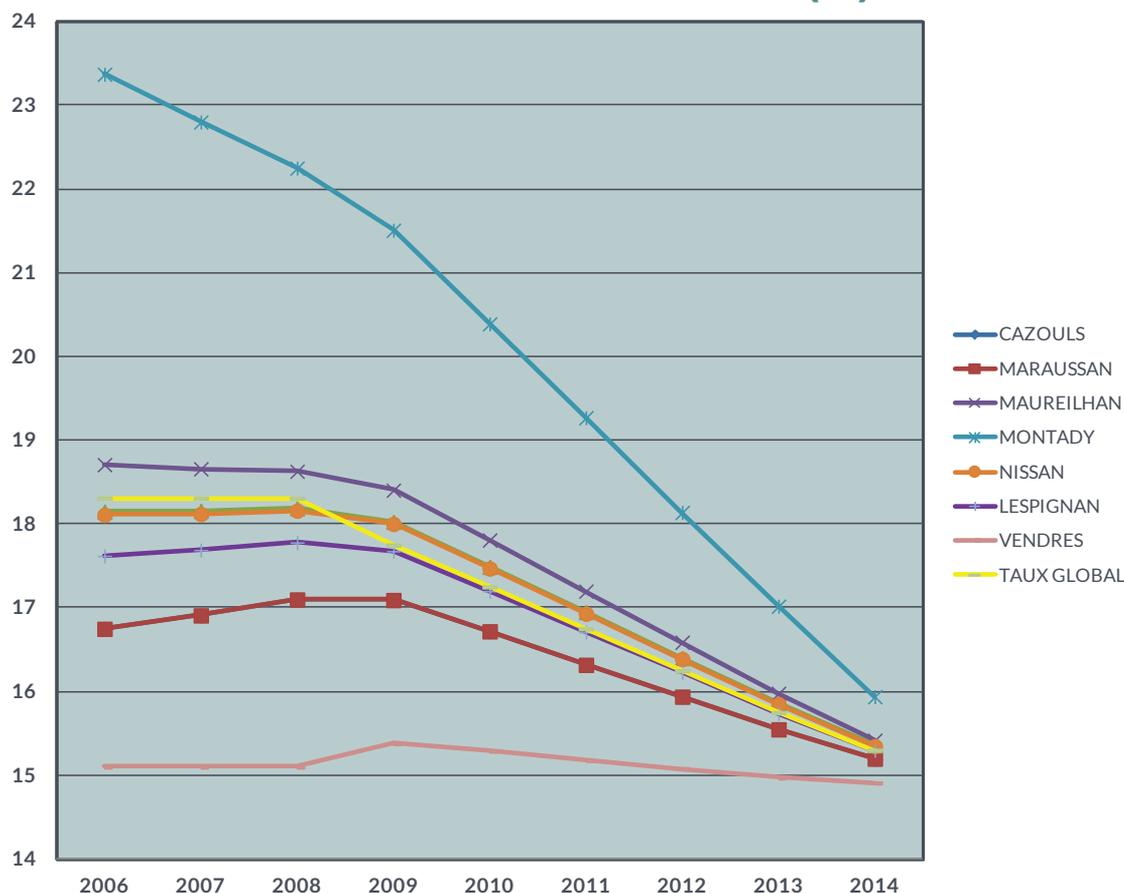
La Communauté de communes La Domitienne adhère également au Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (SMDOB) qui est un syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets (coût adhésion pour 2014 : 12 002.69 €).

EVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX DE TAXE D'ENLÈVEMENT D'ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) DEPUIS 2006

TEOM	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CAZOULS LES BEZIERS	16,75	16,91	17,10	17,09	16,72	16,32	15,94	15,55	15,2
MARAUSSAN	16,75	16,91	17,10	17,09	16,72	16,32	15,94	15,55	15,2
COLOMBIERS	18,15	18,16	18,19	18,03	17,49	16,95	16,4	15,86	15,36
MAUREILHAN	18,71	18,66	18,63	18,40	17,81	17,20	16,59	15,98	15,42
MONTADY	23,37	22,8	22,25	21,51	20,39	19,27	18,14	17,02	15,94
NISSAN LEZ ENSERUNE	18,11	18,12	18,16	18,00	17,47	16,93	16,39	15,85	15,35
LESPIGNAN	17,62	17,69	17,78	17,68	17,20	16,71	16,23	15,74	15,3
VENDRES	15,10	15,10	15,10	15,38	15,29	15,18	15,08	14,97	14,91
TAUX GLOBAL	18,31	18,31	18,31	17,75	17,25	16,75	16,25	15,75	15,30

Dans le cadre de l'harmonisation progressive des taux de TEOM, démarrée en 2006, les taux de TEOM communaux convergent vers un taux commun qui sera appliqué en 2015. Le taux global de TEOM est passé de 18.31% en 2006 à **15.30%** en 2014.

EVOLUTION DES TAUX DE TEOM (%)



4. MESURE DE PRÉVENTION ET DE COMMUNICATION

4.1 Les animations



Sensibilisation déchèteries



COMMUNICATION EN DECHETERIE

En Octobre 2014, les éco-animateurs ont informé les utilisateurs de la déchèterie de Cazouls de la présence d'une nouvelle benne pour le mobilier.



TOURNÉES DES D3E

La Domitienne a été élue collectivité la plus "Dééglinguée" dans la catégorie moins de 50 000 habitants. Les éco-animateurs ont sensibilisé les Domitiens au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques durant la semaine nationale.

LE MILIEU scolaire



Pour l'année 2014, 900 élèves des écoles primaires et maternelles du territoire ont été sensibilisés au tri et à la prévention des déchets.



En 2014, environ 100 élèves des écoles primaires de La Domitienne ont visité les déchèteries sous l'oeil avisé de Denis, éco-animateur au Pôle Environnement et Développement Durable de La Domitienne.

Médiathèques



ATELIERS MÉDIATHEQUES

En collaboration avec le Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes La Domitienne, des ateliers créations ont été organisés en Médiathèques de Cazouls et Maraussan, toujours dans le but de sensibiliser les enfants à la réutilisation des emballages.



L'exposition sur le parcours d'une bouteille en plastique était visible durant un mois en Médiathèques de Cazouls et Maraussan.



EXEMPLE DE BAC BLEU REFUSÉ

4.3 Les autres actions

LE TRI en centre ville



Afin de réaliser le tri des déchets recyclables en centre du village, des cabas ont été distribués aux habitants concernés, ainsi que des chariots pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.



LA DIFFUSION DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Une opération de **piqûre de rappel** est menée sur les villages pour rappeler les consignes et les emplacements des Points d'apports volontaires.

RÉGLETTE MÉMO TRI AIMANTÉE

Document fourni en suivi de collecte ainsi qu'en animations scolaires.

4.4 La prévention

- La prévention des déchets consiste à développer en amont des actions visant à éviter, réduire voire retarder l'apparition d'un déchet, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle des produits : depuis la conception, en passant par la production et la vente jusqu'à la consommation.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage domestique peut toucher 25 % des foyers, avec près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine, par foyer, qui ne sont plus déposés dans la poubelle, soit **20Kg/hab./an** de déchets en moins. Lancée depuis septembre 2009, l'opération « compostage individuel » a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes La Domitienne qui en font la demande d'être équipés en composteur : **1180 foyers** ont été équipés depuis le début de l'opération.



L'OPÉRATION "STOP PUB"

En apposant l'autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez la consommation de 40Kg de papier.
100 Stop Pub = 4 tonnes de papier évitées.



NOTES

A large empty rectangular box with a thin black border, intended for writing notes.



Pôle Environnement et Développement Durable de la Communauté de
Communes La Domitienne

Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN

Tél: 04 67 90 40 95
Fax: 04 67 39 33 17

Site: www.ladomitienne.com